

La Tribune

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

cyberpresse.ca

Lindros à New York
«Les beaux jours
sont devant»
Page C1

Au CÉGEP
L'heure de la rentrée
a déjà sonné
Page A4



SHERBROOKE / MARDI 21 AOÛT 2001 / 92e ANNÉE / NO 155

65+ plus taxes



Gingras entre en campagne

Luc Larochelle
llarochelle@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Le maire de Saint-Élie-d'Orford, Richard Gingras, s'engagera dans la lutte à la mairie de la nouvelle Ville de Sherbrooke et sa candidature en écartera plu-

sieurs autres.

M. Gingras confirmera sa décision lors d'une conférence de presse convoquée pour cet avant-midi. Les actuels maires de Sherbrooke et de Saint-Élie-d'Orford sont susceptibles de s'affronter en duel puisque plusieurs des candidats pressentis se rallieraient à Richard Gingras.

C'est le cas de Robert Pouliot, qui rena-

it à briguer le poste de maire pour appuyer son collègue. Nil Allaire et Paul Champagne s'apprêteraient à faire de même.

Rejoint hier par *La Tribune*, Richard Gingras a refusé de lever le voile sur ses intentions mais n'est pas allé jusqu'à nier son intention maintenant fermement arrêtée de relever le défi de la mairie.

«La fin de semaine a été laborieuse. Il

faut travailler» a laissé échapper le maire de Saint-Élie-d'Orford lorsque questionné sur son horaire des derniers jours. Les rencontres de stratégie se sont multipliées pour échafauder la structure du comité qui chapeautera sa campagne.

Le maire d'Ascot, Robert Pouliot, a

Voir GINGRAS en page A2

Commission sur l'avenir du français

La citoyenneté québécoise recommandée

Lia Lévesque (PC)
MONTRÉAL

Les principes fondateurs de la politique linguistique du Québec devraient carrément être constitutionnalisés.

C'est la recommandation principale à laquelle en vient la Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec, qui a rendu public son rapport, hier.

Bien qu'elle compte deux commissaires anglophones parmi ses 11 membres, la commission en est arrivée à un rapport unanime, de 300 pages et 149 recommandations.

Ainsi, la commission propose de constitutionnaliser les principes fondamentaux de la politique linguistique québécoise. À défaut d'avoir une constitution québécoise, ces principes fondateurs seraient donc inscrits dans la Charte des droits, ce qui accorderait à ces droits une certaine suprématie, a expliqué aux journalistes le président de la Commission, M. Gérald Larose.

Citoyenneté

Aussi, la Commission Larose revient à la charge avec le concept de citoyenneté québécoise, dépouillée toutefois de toute connotation politique.

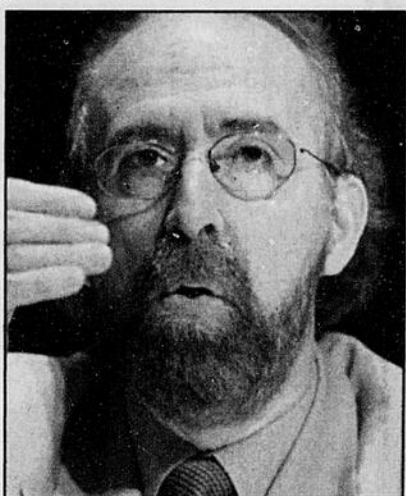
Cette citoyenneté québécoise serait articulée autour du principe du français langue commune et contribuerait à adresser un message clair aux nouveaux arrivants voulant qu'arriver au Québec n'est pas la même chose qu'arriver au Canada, a commenté M. Larose. Cette citoyenneté québécoise s'ajouterait à la citoyenneté canadienne, sans la remplacer.

Langue seconde

La commission propose une ré-

forme en profondeur de l'enseignement de l'anglais langue seconde, un thème qui avait été maintes fois abordé lors des audiences publiques et régionales.

Ainsi, plutôt que de devancer encore l'enseignement de l'anglais au primaire, la commission propose de l'enseigner plus tard au primaire et au secondaire, mais de façon concentrée. Il existe déjà de telles classes d'enseignement intensif de l'anglais en 6e année, dans plusieurs écoles du Québec. Les spécialistes de l'enseignement des langues avaient men-



Gérald Larose

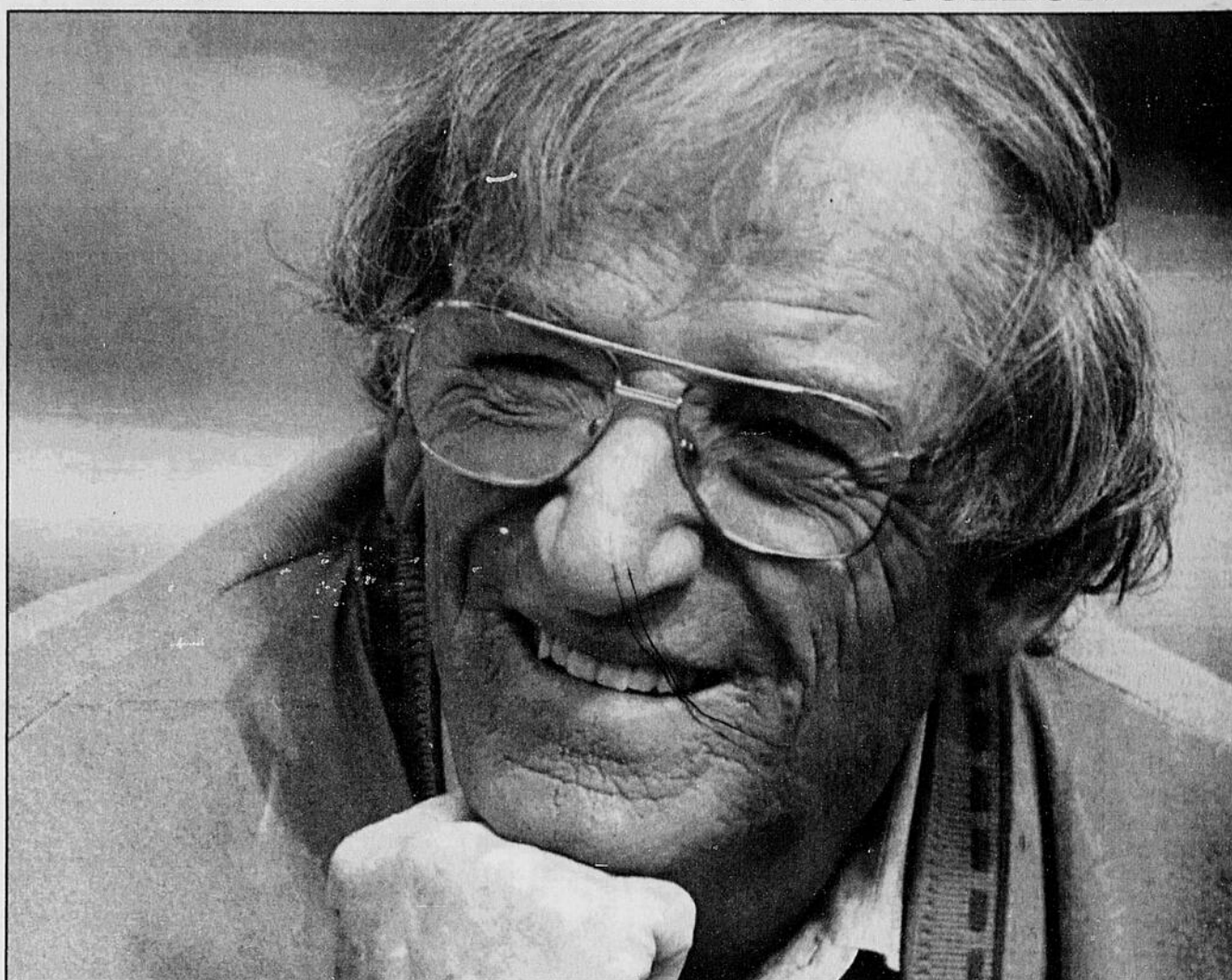
tionné à la commission que l'enseignement d'une langue devenait ainsi plus productif et que le jeune se rappelait davantage ce qu'il avait appris.

Qualité

De grands pans du rapport de la commission portent sur la qualité de la langue, sous tous ses aspects: qualité dans le français enseigné à l'école, dans les communications publiques, dans les manuels d'instruction, dans l'affichage, dans la meilleure maîtrise du français par les enseignants

Voir L'AVENIR DU FRANÇAIS en page A2

UNE OEUVRE NÉE DANS LA DOULEUR



Jean Lapointe s'apprête à lancer son 17e disque, «Derrière deux yeux... y'a une histoire»

Imacom, Jocelyn Riendeau

«Je n'y vais pas avec le dos de la cuillère»

Karine Tremblay
ktrembla@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Quatre heures trente à l'horloge, l'arôme du premier café dans la maisonnée, les journaux étalés sur la table. C'était un petit matin comme les autres. Jusqu'à ce que les yeux de Jean Lapointe chutent sur la chronique de Mario Goupil, publiée en une de *La Tribune*.

«Ça m'a accroché tout de suite. Habituellement, c'est quasiment un rituel, je parcours les sports de *La Presse*, je lis *La Tribune* et ensuite je reviens à *La Presse*. Cette journée-là, j'ai lu deux fois le texte qui dénonçait les mauvais traitements que subissent les personnes âgées à la Résidence de l'Estrée et je n'ai pu plonger dans rien d'autre. La réalité qui était dévoilée m'a rendu triste. Profondément triste.»

Un peu de colère, aussi, s'est mise à gronder dans le cœur et la tête de Jean Lapointe. Quelque chose comme un sentiment de révolte devant une situation qu'il savait injuste. Et humainement intolérable.

En conduisant vers Montréal, ce matin-là, le chanteur était encore sous le choc de sa lecture, vivement remué

par les troublants passages de l'article. L'idée d'en faire une chanson s'est imposée d'elle-même.

«Je me suis dit que je pourrais peut-être écrire une pièce qui réveillerait les gens, une pièce qui pourrait dans une certaine mesure apporter quelque chose à nos vieux. J'ai pris mon stylo et, sur un paquet de cigarettes, j'ai noté les premières lignes de la chanson. C'est venu d'un trait.»

*Odeur de putréfaction
À faire vomir les cochons
Couches aux fesses et merde au cul
Leur détresse est absolue
Plusieurs souffrent d'incontinence
Et leur mémoire a des trous
Qu'ils pleurent souvent en silence
Creusant des fleuves sur leur joue
J'aimerais mieux mourir avant,
mourir avant...*

Dans la salle d'entrevue, Jean Lapointe fredonne les mots qu'il a ce jour-là glissés sur papier. Des mots durs, des mots rudes, pour décrire une réalité qui n'est pas douce.

«Je n'y vais pas avec le dos de la cuillère. Je n'ai pas l'habitude d'écrire de façon si brutale, mais pour traduire ce que je voulais raconter dans cette chanson, c'était essentiel.»

En moins de deux jours, la chanson était écrite et une copie était envoyée à Mario Goupil.

«Je voulais ainsi le remercier pour l'article qui m'avait inspiré la chanson. Il m'a demandé la permission d'en publier des extraits. J'ai accepté en pensant que, peut-être, ça pourrait aider des gens.»

La journée où le premier jet de la chanson se retrouvait imprimé dans *La Tribune*, le député de Johnson, Claude Boucher, rencontra Lucien Bouchard, alors premier ministre du Québec. L'annonce d'une subvention octroyée à la Résidence de l'Estrée a ensuite été faite.

«Je ne dis pas que c'est mon texte qui a engendré ça. Tant mieux si ça a pu aider un peu, mais je crois que le mérite revient au journaliste Mario Goupil qui a le premier mis au grand jour le contexte dans lequel vivaient les personnes âgées à la Résidence de l'Estrée.»

Mariée à une mélodie signée Guy Saint-Onge, la chanson *J'aimerais mieux mourir avant* vit aujourd'hui sur le 17e disque de Jean Lapointe, *Derrière deux yeux... y'a une histoire!*, qui sera officiellement lancé la semaine prochaine.

Une histoire derrière
chaque chanson (D1)

Suprem Automobile

4620, boul. Bourque Rock Forest • (819) 821-9272



Météo



PASSAGES NUAGEUX
Maximum 22 Minimum 12

Index

Ann. classées...C6, D3	Loterie.....A5
Arts.....D1	Météo.....C7
Centre-du-Québec..B2	Mot perdu.....C7
Chez nous.....B1	Mots croisés.....C6
Décès.....D4	Opinions.....A6
Éphémérides.....D3	Sports.....C1
Horoscope.....C7	Vézina.....D6

Votre nouveau guide pratique et divertissant sur les émissions de télévision

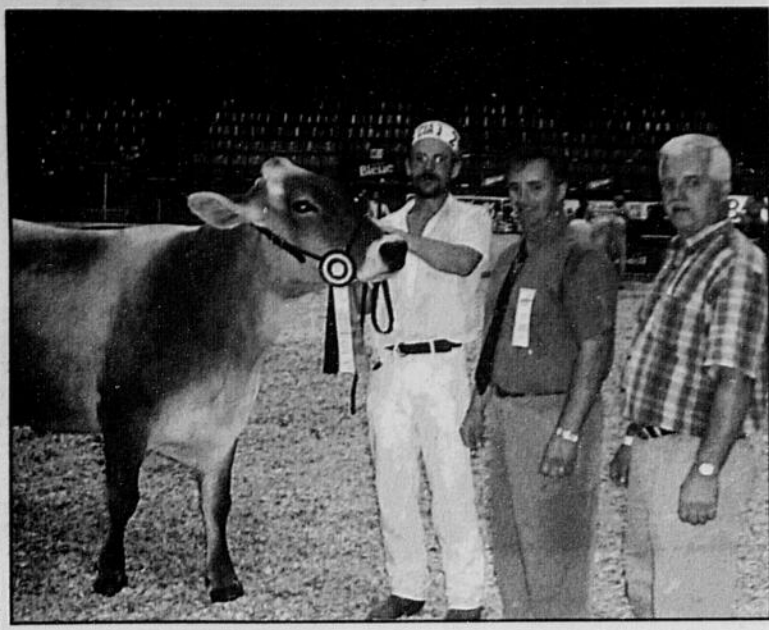
Surveillez samedi prochain



dans **La Tribune**

voilà!
VOTRE MAGAZINE TÉLÉ

À LIRE DEMAIN



La race «suisse brune» gagne ses lettres de noblesse

La Tribune 1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8 www.cyberpresse.ca	
<p>PRÉSIDENT ET ÉDITEUR Raymond Tardif</p> <p>RÉDACTION (819) 564-5454 Télécopieur 564-8098 redaction@latribune.qc.ca</p> <p>RÉDACTEUR EN CHEF Maurice Cloutier</p> <p>DIRECTEUR DE L'INFORMATION Michel Morin</p> <p>ADJOINTE AU DIRECTEUR Jacynthe Nadeau</p>	<p>VICE-PRÉSIDENT FINANCES ET ADMINISTRATION René Morin</p> <p>PUBLICITÉ (819) 564-5450 Télécopieur 564-5482</p> <p>DIRECTEUR François Fouquet</p> <p>ADJOINTS Alain LeClerc Christian Malo</p> <p>ANNONCES CLASSÉES (819) 564-2222 Télécopieur 564-5482</p> <p>Lundi au jeudi : 8 h 30 à 16 h 30 (au bureau) 8 h 30 à 19 h 30 (au téléphone) Vendredi : 8 h 30 à 16 h 30 (au bureau)</p>
<p>TECHNOLOGIE ET INFORMATIQUE</p> <p>DIRECTEUR René Béliveau</p> <p>ADJOINT Stéphane Garant</p>	<p>ABONNEMENT ET TIRAGE (819) 564-5466 Sans frais 1 800 567-6955</p> <p>DIRECTEUR André Cusseau</p> <p>ADJOINT Serge Nadeau</p>
<p>PRODUCTION</p> <p>DIRECTEUR André Roberge</p> <p>ADJOINTS Steve Rancourt Michel Doyon</p>	

Un rapport bien accueilli en Estrie

Denis Dufresne
SHERBROOKE

Anglophones et francophones de l'Estrie reçoivent positivement le rapport final de la Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec, tout en exprimant quelques réserves.

«Au niveau des orientations et de l'approche civique, on est content. Mais il reste à voir les moyens qui vont permettre d'actualiser tout ça», commente la présidente du Mouvement national des Québécoises et Québécois (MNO), Louise Paquet.

«On est aussi d'accord avec le fait que le français soit la langue de tout le monde, quelle que soit l'ethnie ou la langue d'origine», ajoute-t-elle au sujet de ce document de 149 recommandations, déposé hier par le président de la Commission, l'ex-leader syndical Gérald Larose.

Mme Paquet se réjouit également du fait que le rapport propose de maintenir les lois linguistiques, «mais avec en plus un processus de promotion, d'animation et de concertation (du français)».

Elle déplore toutefois que le Québec soit toujours sous la tutelle du gouvernement fédéral en matière linguistique et juge qu'il faut remédier à cette situation.

«On parle de constitutionnaliser la Charte de

la langue française, c'est intéressant, mais ce n'est pas dit clairement qu'il y a une autre constitution, la canadienne, qui nous est imposée! On n'a qu'à prendre l'exemple de la loi 133, qui fait que le Québec est bilingue et que toutes les lois sont votées dans les deux langues. Là-dessus, la Commission n'a pas été assez loin pour faire sauter ce carcan», juge M. Paquet.

«Il faudrait en arriver à ce que le Québec ait sa pleine autonomie en matière linguistique, soit par la souveraineté, ou par un réaménagement des pouvoirs linguistiques (avec Ottawa)», pense-t-elle.

Le MNO entend procéder à une analyse en profondeur du rapport au cours des prochains jours.

Promotion du français et non contrôle de l'anglais

Pour Charles Bury, collaborateur au quotidien anglophone The Record et fin observateur de la vie et des moeurs estrieennes, il est évident que le rapport de Gérald Larose reflète le climat qui a prévalu durant les audiences.

«Le temps de la confrontation est terminé. Les anglos tout fait d'accord pour que le français soit développé et défendu, ce sont juste les moyens...», dit-il.

«Mais à première vue, le rapport semble plus axé sur le développement du français que sur le

contrôle de l'anglais», observe M. Bury.

Ce dernier se dit même d'accord avec l'idée de «constitutionnaliser» la Charte de la langue française, mais signale que le Québec n'a pas de constitution!

«Alors qu'on en fasse une si les gens trouvent cela nécessaire!» mentionne-t-il.

Pour ce qui est de l'enseignement de l'anglais et du français comme langues secondes, Charles Bury croit que la formation en français doit être accentuée au niveau collégial pour les anglophones, particulièrement dans les secteurs techniques et spécialisés.

Dans la bonne direction

«Ici, dans les Cantons de l'Est, on donne une excellente formation en français (dans les écoles anglaises); il s'agira de poursuivre au cégep. Parallèlement, je ne vois pas comment ça nuirait au français d'enseigner l'anglais à partir de la troisième année (aux jeunes francophones)», juge-t-il.

Gary Richards, qui était un des 11 membres de la Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec, affirme que «de plus en plus d'anglophones du Québec sont conscients que le français fait partie de leur identité».

Il croit aussi que les anglophones n'ont plus à craindre pour l'obtention de services de santé dans leur langue.

«Bien sûr, il va rester encore des gens qui n'ont pas évolué (des deux côtés), mais ce fut pour moi une expérience très enrichissante et je trouve qu'on est dans la bonne direction», ajoute M. Richards, qui s'attend toutefois à ce qu'Alliance Québec «va nous planter».

«C'est un rapport qui prône une société intégrée où la langue officielle est le français, mais il y a de l'espace pour l'anglais et les langues autochtones», pense-t-il.

D'autre part, le président de l'association des Townshippers, Peter Quilliams, n'était pas disponible hier pour livrer ses commentaires.

L'anglais, langue seconde

Modifications suggérées par la Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française dans le dispositif d'enseignement de l'anglais langue seconde:

Début du primaire: consolidation de la connaissance et de la maîtrise de la langue française ainsi qu'un éveil des enfants aux langues étrangères.

Dernier cycle du primaire, milieu et fin du secondaire: enseignement concentré avec création d'un milieu culturel anglais et un nombre d'heures d'enseignement au moins deux fois supérieur à ce qui existe présentement.

Il est aussi recommandé que l'enseignement de l'anglais soit confié à des personnes qui maîtrisent l'anglais, connaissent le milieu anglophone et possèdent une formation en enseignement des langues secondes.

Source: CEGSALF

PC

L'AVENIR DU FRANÇAIS

Suite de la page A1

eux-mêmes, etc.

La commission précise notamment que les fameux manuels d'instruction souvent traduits dans un français boiteux, voire incompréhensible, devront désormais être dans un français «intelligible et de qualité».

Dans le domaine de l'enseignement, un accent plus marqué devra être mis sur l'apprentissage du français écrit.

Les futurs enseignants devraient être soumis à un examen national, dont la réussite serait conditionnelle à l'obtention du permis d'enseigner. De même, des programmes de formation continue en français devraient être instaurés.

Pour les élèves, l'acquisition des connaissances en français serait vérifiée à chacun des cycles du cours primaire et secondaire, par des examens.

Organismes

La commission propose également une refonte des organismes de la Charte de la langue française. L'Office de la langue française, le Conseil de la langue française, la Commission de protection de la langue française et la Commission de toponymie ne formeraient plus qu'un organisme, voué à la défense du français, mais aussi à sa promotion. Cet organisme serait doté de personnel et de fonds suffisants pour mener à bien son mandat.

Partant du principe que l'approche juridique a donné ses fruits, en matière linguistique, la commission estime que le français est l'affaire de toute la société, pas seulement d'un ministère ou d'un Conseil, et que cela doit transparaître dans la société. Par exemple, elle propose de mener régulièrement des campagnes de promotion du français, notamment sur le droit de travailler en français.

Aussi, si une infraction à la Charte de la langue française était constatée, ce serait un nouveau tribunal qui se pencherait sur le dossier, une sorte de chambre spécialisée de la Cour du Québec, suggère également la Commission Larose. Une médiation serait cependant déployée avant d'en venir là.

La commission adresse aussi quelques messages au gouvernement fédéral, lui demandant notamment de respecter dorénavant le principe de la nette prédominance du français dans son affichage au Québec. Elle lui demande aussi d'obliger les entreprises incorporées en vertu des lois fédérales à avoir et à utiliser une dénomination en français quand elles font des affaires au Québec.

C'est en matière de langue de travail que la commission est la moins entreprenante dans ses recommandations, limitée qu'elle est dans son champ d'intervention. L'essentiel de ses recommandations tourne autour des comités de francisation, qui devraient être davantage outillés et mieux financés.

GINGRAS EN CAMPAGNE

Suite de la page A1

quant à lui déclaré que la décision de M. Gingras l'amènerait à renoncer à la mairie de la ville unifiée.

«Nous avons discuté ensemble à plusieurs reprises et il était convenu que si M. Gingras était candidat, je me battrais à ses côtés et non contre lui. Tout le monde sait que la compatibilité entre les maires d'Ascot et de Saint-Élie-d'Orford remonte à près de 25 ans. Il y a une bonne chimie entre nous», a-t-il dit.

M. Pouliot est convaincu que même si l'organisation Perrault a pris de l'avance dans la préparation de sa campagne, Richard Gingras saura se rattraper.

«M. Gingras est un gars vaillant, expérimenté et capable d'assimiler les dossiers. Il saura planifier rapidement sa campagne et sera en mesure de proposer une nouvelle philosophie de gestion», a soutenu le maire d'Ascot.

Nil Allaire, un comptable à la retraite, qui se disait en réflexion quant à son éventuelle candidature à la mairie, a participé à certaines discussions avec les supporters de Richard Gingras. L'annonce que fera aujourd'hui le maire de

Saint-Élie-d'Orford devrait mettre un terme à l'indécision de M. Allaire et tout porte à croire qu'il militera dans le clan Gingras.

L'ancien directeur général de la corporation CHARMES, Paul Champagne, en est un autre qui avait déclaré son intérêt pour le poste de maire de la Ville nouvelle de Sherbrooke et qui attendait la décision de Richard Gingras avant de communiquer la sienne. Selon un proche de M. Champagne, ce dernier rejoindrait, lui aussi, sa voix à celle du maire de Saint-Élie-d'Orford.

Le maire de Sherbrooke, Jean Perrault, s'est déclaré serein hier soir face à la perspective d'affronter Richard Gingras.

«M. Gingras et moi avons eu à travailler ensemble à maintes reprises dans le passé. Nous nous sommes toujours voué un grand respect. Lui, défendait les intérêts de sa communauté; moi, j'avais à coeur les intérêts de la mienne. C'est tout à fait correct qu'il monte dans l'arène pour présenter ses idées et en débattre à l'intérieur de la structure d'une ville élargie», a dit M. Perrault.

La Lingère

SIMONS HABILLE VOS NUITS ET VOUS OFFRE LE CONFORT SANS COMPROMIS

<p>89.95 Jumeau bourre 22 onces LA COUETTE DUVET BLANC -CHÉRUBIN- Luxeuse, légère, cette couette vous offre le confort douloureux de la bourre en duvet blanc canadien et européen de première qualité. Construction en boîtes décaies avec enveloppe en pur coton blanc 260 fils au pouce afin de retenir et de maintenir la bourre bien en place. Double 28 onces 119.95, grand 32 onces 129.95, très grand 38 onces 159.95.</p>	<p>14.99 Standard 20x26 pouces, bourre 32 onces L'OREILLER EN PLUMETTES -CHÉRUBIN- Confectionné de fines plumettes d'oiseaux aquatiques de première qualité, cet oreiller offre une bourre gonflante qui procure un maintien idéal si vous dormez sur le côté et reprend sa forme même après un usage prolongé. Enveloppe luxueuse pur coton 260 fils au pouce. Grand 20x29 pouces 40 onces 16.99, très grand 20x36 pouces 48 onces 19.99.</p>	<p>29.95 Jumeau LE PROTÈGE-MATELAS DE LUXE -DUVETINE- Deux pur coton blanc satiné, 220 fils au pouce, matelassé afin d'adapter le volume de la bourre protectrice très généreuse de Du Flor et de vous procurer un confort supérieur. Pourtour haute tenue «Expanda-Grip» qui s'ajuste parfaitement même sur les matelas ayant jusqu'à 18 pouces d'épaisseur. Double 39.95, grand 49.95, très grand 59.95.</p>
--	--	--

la maison

simons

51931

QUÉBEC PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX-QUÉBEC | MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE O. PROMENADES ST-BRUNO | SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

La Ville lance un «appel au bon sens»

Les élus espèrent ramener les propriétaires du Carrefour à la table des pourparlers

Luc Larochelle
llarochelle@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Les pourparlers engagés entre la Ville de Sherbrooke et les propriétaires du Carrefour de l'Estrie pour solutionner les problèmes de circulation autour du centre commercial sont dans l'impasse. La haute direction de la compagnie Développement Iberville ne voit plus l'utilité d'intervenir.

Les élus sherbrookoïses ont lancé un appel public au bon sens hier soir, invitant les propriétaires du Carrefour à reconsidérer leur position. Entre temps, le conseil municipal a commandé à ses ingénieurs des plans et des devis pour réaménager certaines emprises publiques afin de rendre la circulation plus fluide et moins dangereuse autour de cette place d'affaires fort achalandée.

La Ville se retrouve embouteillée par le Carrefour. La plupart des emprises nécessitant des corrections sont la propriété de Développement Iberville. Les deux parties étaient en négociation depuis près de deux ans.

«Les reproches des citoyens sont adressés aux élus, on nous impute la responsabilité de ne rien faire pour décongestionner le secteur mais nous ne pouvons intervenir efficacement sans la collaboration étroite des propriétaires du centre commercial. Nos dernières correspondances nous poussent à croire que pour eux, il n'y a aucun problème», a exposé hier soir le maire Jean Perrault.

La résolution adoptée hier soir par le conseil municipal spécifie que la Ville ne tolérera pas le statu quo et s'engage résolument dans la recherche de solutions pratiques à court terme.

«Jusqu'ici, nous avons tenté de trouver des arrangements par la voie de négociations privées. Devant l'impasse, nos gestionnaires avaient besoin d'un appui des représentants politiques pour que les propriétaires du Carrefour soient avisés de notre détermination à agir. Nous lançons également cet appel public au bon sens dans l'espoir de relancer les pourparlers», a dit M. Perrault.

La Ville propose de prolonger la bretelle de l'autoroute 410 pour former une intersection à quatre voies perpendiculaires, à l'intersection du boulevard de Portland. Cette correction offrirait trois options aux automobilistes: le virage à gauche sur Portland vers le Carrefour, la ligne droite



Dany Lachance



Jean Perrault

pour accéder directement au stationnement du magasin Rona L'Entrepôt ou encore le virage à droite vers le parc industriel et la route 220, en direction de Saint-Élie-d'Orford.

Depuis que le ministère des Transports a décrété la fermeture de la première bretelle, les automobilistes tentent de contourner les zones de congestion et amplifient les problèmes ailleurs. Le nombre de véhicules empruntant les rues King Ouest et Don Bosco pour accéder au Carrefour de l'Estrie a pratiquement triplé, ont signalé hier soir les autorités sherbrookoïses.

Une recommandation émanant des spécialistes en circulation embauchés par Développement Iberville était d'aligner une des sorties des stationnements du Carrefour et la rue Don Bosco, à proximité du Séminaire Salésien, pour alléger la circulation sur la rue des Erables.

«Mieux la circulation sera orientée et encadrée à l'intérieur même des stationnements du Carrefour, moins elle sera dense sur les rues à caractère résidentiel. C'est anormal que les automobilistes reviennent sur le boulevard de Portland pour se déplacer d'une extrémité à l'autre du centre commercial», a pour sa part noté le directeur des Travaux publics, Guy Labbé.

Les correctifs envisagés coûteraient entre 500 000 et 700 000 \$. La politique de la Ville est de partager de tels frais à 50 % avec les promoteurs privés.

«J'espère que nous réussirons à ramener les propriétaires du Carrefour à la table de négociation. L'arrêt des pourparlers est désolant. Les citoyens s'impatientent, ils s'attendent à ce que nous agissions et ils ont besoin qu'ils se passent quelque chose», a quant à elle déploré la conseillère du quartier, Dany Lachance.

La tournée du maire Perrault débute à Rock Forest

Luc Larochelle
SHERBROOKE

Les citoyens de l'arrondissement Rock Forest/Saint-Élie/Deauville seront les premiers à pouvoir s'exprimer dans le cadre de la tournée de consultation proposée par le maire de Sherbrooke, Jean Perrault.

Les audiences du comité Chapat débutent à 19h30, ce soir, au chalet du parc Central, au 6161

de la rue Kennedy Sud, à Rock Forest. Michel Quintal, un ancien conseiller de Saint-Élie-d'Orford, a accepté d'agir à titre de représentant local et se joindra pour l'occasion aux trois membres permanents du comité qui recevront les commentaires du public.

La deuxième rencontre de ce comité aura lieu la semaine prochaine, le 28 août, dans l'arrondissement qui comprendra les quartiers Centre et Ouest de Sherbrooke ainsi que le territoire d'Ascot.

Un rite de passage délicat

Selon des chercheurs, l'entrée à la maternelle représente une étape charnière pour l'enfant

André Laroche
alaroche@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Faire ses premiers pas à l'école est un rite de passage dans notre société. Du jour au lendemain, l'enfant se voit attribuer un rôle qu'on ne lui a pas enseigné: il devient un écolier.

Cette période est cruciale dans la vie d'un bout de chou, disent ceux qui militent pour que l'entrée progressive à la maternelle soit imposée à toutes les écoles par le ministère de l'Éducation. Actuellement, chaque école est laissée libre d'organiser les conditions d'accueil qui lui conviennent.

Or, quand la fillette ou le garçonnet met le pied dans sa première classe, il pénètre dans un univers différent à tout ce qu'il a connu auparavant, que ce soit à la maison ou même au centre de la petite enfance (CPE). L'adulte ne s'en rappelle peut-être plus, mais une école a sa vie propre.

Une école bat au rythme des cloches, des récréations, des heures de dîner et de la valse des autobus jaunes. Elle vit selon ses règles strictes de conduite et le jeu intangible du pouvoir des plus grands. Elle a ses odeurs de cire à plancher, ses murmures dans le corridor et ses bruits de chaises traînées à l'étage d'au-dessus...

De plus, à l'inverse de ce qui se passe au CPE, les parents n'y entrent généralement pas. Ils demeurent sur le pas de la porte de l'autobus, ou à la clôture de la cour de récréation. Ils ne discutent pas avec le professeur à tous les soirs, comme ils le faisaient avec l'éducatrice de garderie.

La transition

Devant tout cela, le petit bout d'homme ou de femme se refait une image de lui-même et de son univers, désormais réparti entre la maison et l'école. Il comprend que pour accéder au monde scolaire, il doit acquiescer, mo-



La Tribune, archives

L'entrée à la maternelle est une étape cruciale dans la vie d'un bout de chou, disent ceux qui militent pour qu'une entrée progressive soit imposée à toutes les écoles par le ministère de l'Éducation.

difier ou supprimer certains comportements. C'est ce que les chercheurs appellent la transition écologique.

Or, selon des chercheurs du Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire (CRIRES), ce changement peut devenir une opportunité de croissance ou une menace pour le développement de l'enfant.

«On peut penser que son niveau de stress risque d'être élevé (pour un enfant qui entre à la maternelle)», affirme Marie Jacques, de l'Université Laval, et Rollande Deslandes, de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Dans un sondage mené en septembre dernier par l'Association d'éducation préscolaire du Qué-

bec, plusieurs parents auraient souligné la grande fatigue et l'irritabilité de leurs enfants pendant le premier mois à l'école, même ceux qui avaient déjà fréquenté la garderie précédemment.

Ce type de comportements suggère que les enfants doivent déployer beaucoup d'énergie pour faire face aux différents changements, croient les deux chercheurs.

De plus, si l'enfant développe une perception négative de l'école, ce stress sera encore augmenté.

Une mauvaise «première impression» de l'école risque également d'influencer le cheminement ultérieur de l'enfant, ajoutent-ils.

Selon des études, deux choses contribueraient

à rendre l'école déplaisante pour un enfant: une mauvaise relation avec le professeur et l'absence d'implication de la famille dans l'entrée à la maternelle. Ce sont là des raisons qui incitent à prendre tout le temps nécessaire, clairement encore les tenants de l'entrée progressive.

La naissance d'une relation entre un enfant et son professeur tient en deux mots: disponibilité et demande. Quand un éducateur est disponible, il peut offrir une implication chaleureuse et une communication claire. En contrepartie, il demande à l'enfant de la maturité et du contrôle.

C'est là-dessus que se bâtit la relation d'attachement, disent les chercheurs Jacques et Deslandes. La qualité de l'attachement prédit l'ajustement de l'enfant à la maternelle et son cheminement ultérieur. Cela permettrait même de réduire le redoublement et le décrochage scolaire.

Mais cette relation, même si elle est fondamentale, demeure tout de même complémentaire à celle de l'enfant avec sa famille. Pour cette raison, il est important pour lui que ses parents l'accompagnent les premiers jours. Cela lui donne la base de sécurité nécessaire pour que le professeur devienne son adulte de référence pour les prochains mois.

«La relation entre les adultes impliqués se traduit par le développement d'une confiance mutuelle, une orientation positive et un consensus sur le but poursuivi», affirment les chercheurs du CRIRES.

En Ontario, pour accroître cette relation mutuelle, des enseignantes peuvent aller jusqu'à rendre visite à l'enfant chez lui.

Le calendrier scolaire

Au Québec, le ministère de l'Éducation permet une certaine latitude dans les conditions d'accueil des tout-petits. Il exige cependant que le calendrier scolaire comprenne les 180 jours obliga-

toires de classe.

L'Association de l'éducation préscolaire du Québec et la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE) demandent que le calendrier scolaire soit modifié pour que l'entrée progressive fasse partie du régime pédagogique.

Selon eux, le temps d'accueil devrait se faire d'abord en demi-groupe et à demi-temps. Puis, peu à peu, les enfants devraient être amenés à fréquenter la maternelle en groupe complet et à temps plein. Cette période devrait s'étaler sur une période de 6 à 10 jours.

Pour étayer sa demande, la FSE financera cet automne une recherche auprès de 24 maternelles.

Les sondages dépeignent des parents favorables à une entrée progressive

André Laroche
SHERBROOKE

Au moins neuf parents sur dix jugent bénéfique une entrée progressive pour leur enfant à la maternelle.

C'est ce qui ressort de deux sondages menés en septembre dernier, l'un par l'Association d'éducation préscolaire du Québec (AÉPO) et l'autre par des enseignantes de la Montérégie, auprès de plus de 6000 mères et pères.

La grande majorité des parents croient qu'une entrée scolaire faite à demi-groupe et à demi-temps a donné plus de temps à l'enfant pour s'acclimater à sa nouvelle réalité. Elle était plus appropriée aux capacités de l'enfant et a diminué les inquiétudes des parents.

Les parents ont ajouté qu'avec de telles conditions d'accueil, leurs enfants pouvaient prendre leur temps d'apprivoiser l'école, l'autobus et la cour de récréation. Ils ont eu loisir de développer à leur rythme leur sens des responsabilités et de l'autonomie. Ils ont appris les règles et les routines, tout en développant une relation avec l'enseignante et leurs nouveaux amis.

De plus, l'entrée progressive serait un compromis acceptable pour les parents qui perçoivent la maternelle à temps plein trop exigeante pour leur jeune enfant.

Par contre, des parents émettent l'opinion contraire. Ils remettent en question la pertinence d'une entrée progressive, notamment pour ceux qui ont déjà fréquenté une garderie et qui ont hâte d'aller à l'école.

D'autres notent que leur enfant passera de toute façon la journée à l'école car il sera dirigé vers le service de garde pour l'autre demi-journée. La maternelle à temps partiel pose plusieurs problèmes d'organisation pour les couples de travailleurs.

Cette période de flottement est propice à la naissance de l'insécurité chez l'enfant, notent ces gens.

Carillon s'accommode d'un refus clair

André Laroche
SHERBROOKE

Il n'y a pas d'entrée progressive à la maternelle de l'école Carillon, dans le quartier nord de Sherbrooke. Les parents n'en voulaient tout simplement pas.

«J'ai fait une enquête auprès des parents l'an dernier. Ils désirent que leur enfant soit à l'école (à temps plein) le plus rapidement possible», raconte la directrice, Gilberte Chicoine.

Ce choix des parents s'explique principalement par l'une des deux rai-

sons suivantes: ils croient que leur enfant, habitué de passer ses journées à la garderie, ne s'ennuiera pas loin de la maison; ou encore ils ne peuvent pas travailler à demi-temps pour la durée de l'entrée progressive.

La directrice souligne également qu'elle doit respecter le calendrier scolaire de 180 jours de classe, exigé par le ministère de l'Éducation.

Ancienne enseignante de maternelle, Mme Chicoine croit en la nécessité d'une entrée progressive à l'école pour les petits nouveaux. Mais, selon elle, les bienfaits sont annulés si cette initiation s'étire sur une trop longue période.

«Je suis en faveur d'une entrée établie sur quelques jours. Cela favorise une relation personnelle avec l'enseignante (voir autre texte). Mais l'enfant a aussi besoin de se sentir dans un lieu sécurisant dans un court laps de temps. Pour cela, il doit occuper et apprivoiser ce lieu», affirme-t-elle.

Pour concilier les besoins des enfants et ceux des parents, l'équipe préscolaire et le service de garde de l'école Carillon ont donc mis en place des «activités d'accueil» pour les premiers jours.

Les classes seront divisées en deux, ce qui favorise le contact entre les en-

fants et l'adulte. Pendant que le premier demi-groupe fera ses premiers pas en classe, le second fera connaissance avec leur éducatrice de service de garde et apprendra quelques trucs d'autonomie. Attacher ses souliers, par exemple.

Les deux demi-groupes alterneront une fois le matin, puis une fois l'après-midi.

«Nous avons tenté l'expérience l'an dernier en gardant les 20 enfants ensemble. Ce fut difficile. À la garderie, ils ne sont pas habitués d'être si nombreux. Ils ne se sentaient pas concernés et affichaient de la nervosité», raconte Mme Chicoine.

Un camion vraiment pas ordinaire

Josianne Lussier

BURY

Daddy's Tonka est la toute nouvelle réalisation de Darcy et Phil Eryou. À voir le camion sur la photo, on ne croirait pas que ce camion de compétition a été conçu de tout au tout par ce père et ce fils dans un petit garage de Bury et pourtant.

Daddy's Tonka est un mélange de morceaux maison et de compagnie, de modifications d'une cabine de camion Dodge 10 roues 1973, d'une structure de gros «pick-up» Dodge 1972 et encore... de nombreuses modifications insoupçonnées.

«J'ai toujours été un maniaque de camions, mais surtout de Dodge. Je ne prends que ça pour faire de la tire et Daddy's Tonka est un rêve que je chérissais depuis un moment. C'est le premier camion que j'ai monté de toutes pièces et j'ai adoré. La preuve, le mien n'est même pas terminé et je suis en train d'en faire un autre pour un ami. Il sera bien sûr différent, mais j'adore relever les défis et il n'y a rien que je ne sois pas capable de faire. J'ai commencé à faire de la mécanique j'avais 17 ans», indique le propriétaire de ce petit bijou, Darcy Eryou.

Ce camion, tout de même assez impressionnant, peint en jaune, aura 825 chevaux sous le capot et nous ne serons pas 100 au Québec à avoir ce moteur. Quoiqu'il m'est coûté 35 000 \$, je suis très satisfait. Je serai unique en région et même au pays avec mon camion», ajoute Darcy Eryou.



Darcy Eryou, mécanicien et chef des pompiers de Bury, ainsi que son fils Phil, sont à préparer un superbe 4X4 dans le but de faire des tirs de 4X4 la saison prochaine. Cependant, si M. Eryou est chanceux et que le moteur de son camion arrive au cours des prochains jours, il pourra peut-être participer aux tirs organisés par la Chambre de commerce d'East Angus, le 2 septembre à l'aréna d'East Angus.

La Tribune, Josianne Lussier

Une fois terminée, Daddy's Tonka aura coûté 60 000 \$ à son propriétaire et c'aura pris à Darcy et Phil, 10 mois à le construire par temps libre après le souper et pendant les congés de la fin de semaine.

«Il est clair que si quelqu'un veut commencer à se construire un camion comme celui-ci, il doit avoir énormément de temps, d'argent, mais surtout de la patience et un endroit où il peut laisser ses outils, ses pièces et le camion en permanence. Moi ce qui m'a aidé, c'est que j'ai un grand garage où j'ai peut tout laisser juste à côté de la maison. Je n'avais donc pas besoin de tout sortir et de tout ranger chaque fois».

Ce qui est dommage dans cette histoire, Daddy's Tonka ne pourra en aucun cas prendre la route. Il ne peut que se rendre sur un camion plate-forme à des tirs de 4X4.

À East Angus le 2 septembre

Darcy Eryou, qui est membre de l'Association des tireurs de 4X4 de l'Estrie, aimerait montrer ce chef-d'oeuvre au public le 2 septembre prochain, sur le terrain de l'aréna Robert Fournier d'East Angus, dans le cadre de tirs de 4X4 organisés par la Chambre de commerce de East Angus et région.

«Si je reçois enfin le moteur au cours des prochains jours, je me dépêcherai à le mettre sous le capot et il devrait être prêt rapidement. Ensuite, quelques tests, quelques vérifications et je devrais être à East Angus le 2 septembre prochain», souhaite Darcy.

D'ici là, il s'amusera sans doute à réparer les camions des copains qui font de la tire avec lui et rêvera sans doute de se voir prochainement au volant de son Daddy's Tonka.

«Je suis comme un enfant qui attend Noël avec impatience moi, c'est la première tire que j'attends avec impatience. J'ai hâte de monter dedans et de le conduire. Ce sera amusant pour moi et ça donnera également un bon spectacle pour les spectateurs».

Pour dire à quel point ce camion suscite de l'intérêt chez les passionnés du sport motorisé, des gens de partout dans la région, au Québec et des États-Unis font parfois des voyages spéciaux pour venir voir le produit.

Depuis le début de cette aventure, M. Eryou s'est également fait de nombreux amis qui l'aident à l'occasion, comme pour la peinture, la carrosserie et les pièces.

99 000 \$ pour une maison à démolir

Jean-François Gagnon
COATICOOK

La Ville de Coaticook achètera une maison de la rue Saint-Jean-Baptiste, située aux côtés de la rivière Coaticook, pour la somme de 99 000 \$ afin d'ensuite la démolir.

«Il se forme souvent des amoncellements de glace sur la rivière Coaticook à deux pas de cette résidence, explique le maire de Coaticook, André Langevin. La maison nous gênait dans nos travaux pour les détruire.»

Le premier magistrat note encore, afin de faire comprendre la décision de son conseil, qu'une importante conduite d'égouts emprunte le terrain sur lequel est construite la résidence.

Ce dernier ajoute que sa ville sera maintenant en mesure d'aménager un sentier pédestre, de quelques centaines de mètres, en bordure de la rivière Coaticook, entre les rues St-Paul et St-Jean-Baptiste. «Ce sera notre façon de

redonner ce cours d'eau à nos citoyens», soutient-il.

«Nous avons probablement payé plus cher que ce que valait réellement cette maison pour l'acquérir, estime l'élu municipal. Mais nous n'avons pas dû exproprier personne: ses propriétaires étaient prêts à vendre.»

Aide financière

Par ailleurs, la Ville a obtenu une aide financière de 100 000 \$ du gouvernement provincial, provenant du Programme de revitalisation des vieux quartiers, qui sera ensuite redistribuée à des propriétaires de bâtiments patrimoniaux coaticookois nécessitant des rénovations.

Les propriétaires bénéficiaires devront aussi investir 100 000 \$ dans la rénovation. «C'est une très bonne nouvelle, mentionne le maire André Langevin. Si l'opération a du succès, nous effectuerons une autre demande l'an prochain.»



Les étudiants du Collège de Sherbrooke ont bien apprécié les festivités de la rentrée qui se sont déroulées sur le campus. Sur la photo, de g. à d., on reconnaît Patricia Élie, Myriam Ferland, Christine Pépin et Sonia Élie, qui sont étudiantes en première année en technique de soins infirmiers.

Imacom, Martin Blache

Maisons d'enseignement

Déjà la rentrée au CÉGEP

René-Charles Quirion
rquirion@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Finies les vacances, les étudiants du collégial ont repris leur vrai boulot. Autour du CÉGEP l'activité a recommencé après un été réparateur pour certains, mais plus souvent rémunérateur pour ces étudiants qui profitent de trois mois pour payer leurs études.

En fait, ils étaient plus de 5400, hier matin, à prendre ou reprendre la route du Collège de Sherbrooke pour une nouvelle année scolaire. Si pour

les habitués qui en sont à leur deuxième ou troisième année, la rentrée n'est que le retour à la routine de septembre, pour les nouveaux, le passage au CÉGEP peut paraître plus intimidant. Les étudiants de première année avaient toutefois eu le temps de se familiariser avec leur nouvel environnement, leur horaire de cours étant disponible depuis mercredi dernier.

«Le rentrée s'est déroulée dans une belle ambiance tant pour le personnel que les étudiants. Activités, musique et jeux gonflables à l'extérieur agrémentaient ce retour en classe. Les membres du personnel ont accueilli tout le monde aux portes du collège en distribuant le journal interne: Cégép Inter. On leur a aussi fait un petit clin d'oeil en leur remettant une pomme», indique le directeur des services aux étudiants et à la communauté au Collège de Sherbrooke, Claude Castonguay.

Le directeur des études du Collège de Sherbrooke, Raymond Genest, confirme que le nombre d'étudiants est sensiblement le même que lors de la dernière rentrée. «Au 20 septembre, l'an dernier, nous avions 5423 étudiants. À pareille date cette année, nous nous attendons à avoir le même nombre d'individus inscrits à nos programmes techniques ou pré-universitaires», indique M. Genest.

te rentrée 2001 au Collège de Sherbrooke dans la gamme de cours ou programmes offerts, si ce n'est qu'un groupe supplémentaire en travail social et un autre en inhalothérapie.

«Nous avons ajusté notre offre aux besoins du marché. Particulièrement en inhalothérapie où les besoins sont importants», explique M. Genest.

Que ce soit dans les programmes techniques ou généraux, les étudiants ont ouvert leurs bouquins, pendant que les enseignants leur ont distribué les plans de cours contenant la somme de travail à accomplir au cours de la session qui prendra fin à la mi-décembre.

Reste maintenant les activités d'intégration, mercredi prochain, après quoi les premiers examens et les remises de travaux ne vont pas tarder à poindre.

Rue fermée à Rock Forest

ROCK FOREST

La Ville de Rock Forest tient à avertir la population que la section de la rue Bourassa comprise entre les rues Hériot et le boulevard Bertrand-Fabi sera fermée du 20 au 26 août à toute circulation en raison de travaux de réfection.

Deux nouveaux groupes

Pas de grandes nouveautés en cet-

Travail Études Stages

T'es mêlé?

Qualité de vie Orientation

Le Centre Saint-Michel t'aide à te démêler avec son programme Accès-Travail.

Soutien individuel **Candidatures limitées**

Accès-Travail, c'est entre autres :

- L'évaluation de tes aptitudes
- La mise à jour de tes connaissances
- L'amélioration de tes conditions de vie
- Un stage d'expérience de travail

Début des cours le 10 septembre 2001

Fais-toi confiance. On attend ton appel maintenant!

Information et inscription: **822-5520** postes 2235 et 2230

Centre Saint-Michel FORMATION POUR ADULTES

Québec Emploi-Québec

Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke

FUTURESHOP
Vous offrons ce que votre future vous réserve.

AVIS À NOTRE CLIENTÈLE

Veuillez noter les erreurs suivantes dans notre circulaire du 15 au 21 août 2001 :

à la première page, l'album «Glitter» de Mariah Carey en vente le jeudi 21 août, ne sera pas disponible avant le 11 septembre 2001, dû à des délais de manufactures.

À la page 11, les ensembles Adibou 4M, 4C, 4A et 6M sont 69,99 \$, et non pas 24,99 \$.

À la page 20, le prix du lecteur / graveur de mini-disque Sony MZR900C à 399,99 \$ est incorrect. Il aurait dû être annoncé à 599,99 \$.

À la page 22, le climatiseur électronique Samsung AW0890A annoncé à «299 \$, épargnez 100 \$» n'est plus disponible dû à une trop haute demande.

Veuillez nous excuser pour tout inconvenient que cela aurait pu causer à notre clientèle.

Merci de votre compréhension.
Département de publicité.

Les Sommets n'ont pas réduit les services

Les élèves handicapés ou en difficulté seront confiés à des spécialistes

Gilles Dallaire
MAGOG

La Commission scolaire des Sommets n'a pas réduit les budgets alloués aux services aux élèves handicapés ou aux prises avec des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage.

Le directeur général adjoint des Sommets, M. Camille Gendron, réplique ainsi au président du chapitre local du syndicat qui regroupe ses employés de soutien, M. Robert Sanders, l'a prétendu hier au cours d'une entrevue accordée à une station radiophonique de Sherbrooke.

«Nous avons procédé à une réorganisation qui nous permet d'offrir des services plus spécialisés répondant mieux aux besoins de ces élèves. Ainsi, au cours de la prochaine année scolaire, nous pourrions compter sur les services de trois orthophonistes, soit deux plus que durant la dernière année scolaire. Nous pourrions donc aider un plus grand nombre d'élèves qui ont des difficultés d'élocution et les aider d'une façon plus efficace. De plus deux classes s'ajoutent aux trois qui ont été ouvertes l'an dernier pour des élèves éprouvant de grandes difficultés de communication», a souligné Camille Gendron.

Il a ajouté qu'un service de scolarisation-réadaptation en classe spécialisée sera mis en place dans le secteur de Windsor pour les élèves qui présentent des difficultés de comportement, ce qui portera à trois le nombre des services de cette nature en place sur le territoire de la Commission scolaire des Sommets.

«Il faut prendre en compte qu'au début de leur fréquentation scolaire, tous les enfants, qu'ils soient en difficulté ou non, sont inscrits dans une classe de maternelle et peuvent au besoin bénéficier d'un accompagnement. Toutefois, lorsqu'ils commencent leurs études primaires, s'ils sont handicapés

ou s'ils sont lourdement en difficulté, ils peuvent, avec l'accord de leurs parents, être dirigés vers des classes spécialisées où les services sont davantage adaptés à leurs besoins. Il y a également des élèves qui, après un parcours scolaire accompagné en classe régulière peuvent être dirigés vers des classes spécialisées où ils trouvent des ressources répondant à leurs besoins. D'autre part, certains élèves qui bénéficieraient d'un accompagnement durant leurs études primaires se trouvaient quelque peu désorientés quand ils entreprenaient leurs études secondaires car la structure des services est différente et les besoins d'accompagnement ne sont

pas les mêmes», a expliqué M. Gendron.

Il a répété qu'il n'y a pas de diminution des services offerts aux élèves handicapés ou éprouvant des difficultés d'apprentissage ou d'adaptation. «La seule différence avec la dernière année scolaire, c'est qu'au lieu d'être rendus seulement par des employés de soutien, les services dont bénéficieront ces élèves le seront par des professionnels ou des enseignants spécialisés en adaptation scolaire.

M. Gendron a concédé que des employés de soutien verront diminuer le nombre de leurs heures de travail du fait de ces choix, mais il a aussi rappelé que la Commission scolaire des Sommets a l'obligation d'offrir des services appropriés aux élèves qui fréquentent ses écoles.

«Nous nous sommes toujours fait et nous nous ferons toujours un point d'honneur de nous acquitter de cette obligation avec les ressources financières dont nous disposons», a-t-il affirmé.

Harel commande une étude sur la fusion de Magog et Omerville



Marc Poulin
Gilles Dallaire
MAGOG



Louise Harel

dat d'évaluer les avantages et les inconvénients d'un regroupement de Magog et d'Omerville, ils pourront aussi, s'ils le jugent à propos, évaluer les avantages et les inconvénients d'un regroupement à une plus grande échelle.

«Cela s'est fait dans le nord-ouest du Québec

où la Commission municipale du Québec a commandé une étude des avantages et des inconvénients du regroupement de quatre municipalités et où les commissaires chargés de faire l'étude ont recommandé le regroupement de 17 municipalités», a-t-il souligné.

M. Poulin, qui n'a jamais fait mystère de son désir de voir Magog, Omerville, Canton de Magog, Canton d'Orford et même Deauville se regrouper, a souhaité que l'étude de M. Brisebois et de M. Hamelin porte sur un territoire plus vaste que le territoire ciblé par Mme Harel.

«Ce n'est pas à moi à leur dire ce qu'ils doivent faire mais, s'ils jugent à propos de ne pas limiter leur étude à Magog et à Omerville, ce n'est certainement pas moi qui m'en plaindrai», a-t-il déclaré.

Le compte à rebours a débuté, dans le dossier du regroupement de Magog et d'Omerville.

La titulaire du ministère des Affaires municipales et de la Métropole, Mme Louise Harel, a donné à la Commission municipale du Québec le mandat de réaliser une étude sur les avantages et les inconvénients de ce regroupement que le maire de Magog, M. Marc Poulin, appelle de tous ses vœux et que le maire d'Omerville, M. Sylvain Roy, ne semble pas craindre.

Les commissaires responsables du dossier, M. Jacques Brisebois et M. Michel Hamelin, rencontreront M. Roy, la secrétaire-trésorière d'Omerville, Mme Bibiane Bouffard, M. Poulin, la gref-fière de Magog, Me Martine Savard, et le directeur général de Magog, Me Gilles Bertrand, pour la première fois le 5 septembre au centre administratif de la municipalité régionale de comté de Memphrémagog. Ils leur expliqueront alors la teneur de leur mandat et les étapes qui seront suivies en vue de la présentation à Mme Harel d'une recommandation motivée à l'égard du regroupement demandé par Magog. La rencontre aura lieu à huis clos.

M. Poulin a accueilli la décision de Mme Harel avec une vive satisfaction. Il a exprimé l'avis que, si, comme il en est persuadé, les choses vont le moins bien, Magog et Omerville formeront une seule et même ville dès l'an prochain.

Il a aussi rappelé que, même si M. Brisebois et M. Hamelin se sont vu confier le man-

CARON ET GUAY INC.

MANUFACTURIER DE PORTES ET FENÊTRES

LES VRAIS SPÉCIALISTES EN PORTES ET FENÊTRES

vous conseillent

CADRES DE FENÊTRES 100 % PVC
FAITES LE BON CHOIX !!!

Vous magasinez l'achat de fenêtres 100 % PVC et désirez que votre investissement vous offre un rapport qualité/prix selon vos attentes!

Alors voici quelques conseils offerts par les vrais experts de Caron & Guay inc.

Il existe plusieurs épaisseurs de cadres de fenêtres 100 % PVC sur le marché.

ALORS PRENEZ NOTE DE CES CONSEILS!

On peut reconnaître un cadre de fenêtre haut de gamme lorsque celui-ci possède une épaisseur totale de 5 pouces %, sans moulures rajoutées! Ce cadre doit être conçu de manière structurale en une seule pièce. Celui-ci permettra au verre thermo d'être positionné dans la partie chaude du mur, afin d'éliminer de beaucoup la formation de glace dans le bas des vitres par temps froid.

Autre chose très importante à vérifier : la qualité du PVC! Selon les experts possédant une expertise de plus de 40 années dans le domaine de l'extrusion de PVC, le PVC ayant un fini très lustré serait le meilleur achat. Le lustre du PVC protégera vos fenêtres contre les rayons UV et éliminera de beaucoup la formation de saleté sur vos fenêtres.

ALORS, PRENEZ GARDE ET FAITES LE BON CHOIX! ATTENTION AUX IMITATIONS!

VOTRE MEILLEUR INVESTISSEMENT!



Cadre structural haut de gamme
Verre thermos dans la partie chaude du mur

ATTENTION AUX IMITATIONS!



Cadre structural économique
Verre thermos dans la partie froide du mur
possibilité de formation de glace



Cadre modulaire avec rajout de moulures
possibilité d'infiltration d'eau

Depuis 1957

ESTIMATION GRATUITE

UNE QUALITÉ SUPÉRIEURE AU MEILLEUR PRIX!
CONSTRUCTION ET RÉNOVATION

2000 Lauréat régional PME

MERITE COMMERCIAL DESJARDINS 2000

Jeune personnalité d'affaires 2000

CHAMBRE DE COMMERCE GRANBY - CÔTE DE BAUGER Entréprise manufacturière 1999

Sherbrooke 4696, boul. Bourque (819) 569-6006

loto-québec résultats

RAMBO Tirage du 2001-08-20
02 08 11 16 24
25 28 29 39 42
43 47 51 52 53
55 58 62 63 65

Quintessence Tirage du 2001-08-20
3 4
285 4295

Extra Tirage du 2001-08-20
NUMERO: 861055

Le jeu doit rester un jeu

Les résultats officiels de la Commission des jeux d'argent sont publiés au verso des billets de loterie et sur le site officiel de Loto-Québec. Les résultats sont publiés sur le site officiel de Loto-Québec. T.V.A. LE RÉSEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUÉBEC

Train du Haut-Saint-François

LE TRAIN DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS SUR LES RAILS
Des forfaits de randonnées en autorail et visites touristiques



Tout le monde à bord!

La Vieille Gare du Papier de East Angus
Adresse : 221, rue Saint-Jean Ouest, East Angus (Québec) J0B 1R0
Téléphone : (819) 832-2221
Télécopieur : (819) 832-1999
Site Web : www.vieillegaredupapier.qc.ca
Courriel : vieillegaredupapier@moncourrier.com

Forfaits

- Faune Express**
Les mardis et vendredis Adulte 59,95 \$*
- Or Blanc Express**
Les mercredis et samedis Adulte 49,95 \$*
- Saint-François Express**
Les jeudis et dimanches Adulte 34,95 \$*
- Le Train des Abénakis**
Lundi, jeudi et dimanche Adulte 27,95 \$*
- Le Train du Patrimoine**
Les lundis Adulte 23,95 \$*
- Randonnées sur rail**
Du mardi au dimanche Adulte 24,95 \$*

*Prix spéciaux pour enfant et âge d'or

Forfait de groupe
F.L.A.G.
Tél. : (819) 822-0775 - Téléc. : (819) 822-4656
amaheu@sympatico.ca

L'ÉTÉ DES PRIX CHAUDS CHEZ DAEWOO

3-PORTES LANOS S

- DIRECTION ASSISTÉE • DEUX COUSSINS GONFLABLES
- CHAÎNE STÉRÉO AM/FM/CD SONY
- AVEC 4 HAUT-PARLEURS
- LAVE-GLACE ET ESSUIE-GLACE DE LUNETTE
- BANQUETTE ARRIÈRE RABATTABLE 60-40 • ET PLUS ENCORE...
- CONSUMMATION D'ESSENCE - 5,9 L/100 KM (48 MILES/GALLON) SUR L'AUTOROUTE

0% FINANCEMENT À L'ACHAT

PRIX AU COMPTANT INCROYABLE DE **10 900 \$**

NUBIRA SX

- BOÎTE AUTOMATIQUE 4 RAPPORTS • CLIMATISEUR
- LEVRE-VITRES ÉLECTRIQUES ET VERROUILLAGE ÉLECTRIQUE DES PORTES
- CHAÎNE STÉRÉO AM/FM/CD SONY AVEC 6 HAUT-PARLEURS
- RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS ÉLECTRIQUES ET CHAUFFANTS • PHARES ANTI-ROUILLEUR
- MOTEUR 2,0 LITRES DACT 4 CYLINDRES À 16 SOUPAPES
- DEUX COUSSINS GONFLABLES À PUISSANCE RÉDUITE • ET PLUS ENCORE...

Super valeur!

PRIX AU COMPTANT **15 900 \$** OU **1,8%** FINANCEMENT À L'ACHAT

LEGANZA SX

- BOÎTE AUTOMATIQUE 4 RAPPORTS
- CLIMATISEUR • LEVRE-VITRES ÉLECTRIQUES ET VERROUILLAGE ÉLECTRIQUE DES PORTES
- CHAÎNE STÉRÉO AM/FM/CD SONY AVEC 6 HAUT-PARLEURS
- RÉGULATEUR DE VITESSE • ACCÈS SANS CLÉ ET ALARME DE SÉCURITÉ
- DEUX COUSSINS GONFLABLES À PUISSANCE RÉDUITE • ET PLUS ENCORE...

Luxe à prix abordable!

PRIX AU COMPTANT **19 400 \$** OU **2,8%** FINANCEMENT À L'ACHAT

Tous les modèles offrent la garantie du groupe motopropulseur 5 ans/100 000 km et l'assistance-dépannage 3 ans (kilométrage illimité).

COMPOSEZ LE NUMÉRO SANS FRAIS 1 877 390-3500 POUR SAVOIR OÙ SE TROUVE LE CONCESSIONNAIRE DAEWOO LE PLUS PROCHE OU VISITEZ NOTRE SITE www.daewooauto.ca

Daewoo Sherbrooke
969, rue Haut-Bois
Rock Forest (819) 563-0003

BOUL. BOURQUE

HAUT-BOIS

DAEWOO

↑

DAEWOO
AUX CÔTÉS DE VOS ATTENTES

51728

Opinions

«L'AFEAS, 35 ans de vision... 35 ans de réalisations!»

C'est sous ce thème que 600 femmes membres de cette importante association féminine qui regroupe près de 19 000 membres à travers le Québec, étaient réunies à Sherbrooke en fin de semaine pour à la fois tenir leur assemblée générale, faire le bilan des 35 dernières années et envisager les 35 prochaines. La majorité de celles qui ont été présidentes étaient présentes et elles ont été invitées à caractériser leurs années passées à la barre de l'AFEAS.

L'AFEAS est née le 22 septembre 1966 à Cap-de-la-Madeleine. Elle résultait de la fusion de deux organisations féminines nées dans les années 40 et 50, l'UCFR, l'Union catholique des femmes rurales, et, en zone urbaine, les CÉD, les Cercles d'économie domestique. Les deux associations constatant leur intérêt pour le mouvement d'éducation populaire, décidèrent de ne former qu'une seule organisation après de multiples rencontres d'échanges. Malgré les visées du clergé, les femmes décidèrent de l'orientation de cette nouvelle association.

Depuis sa fondation, l'AFEAS se préoccupe de la situation et de l'évolution des femmes. Elle poursuit des ob-

jectifs d'éducation et de formation. Les grandes victoires de l'AFEAS: la reconnaissance du statut des femmes collaboratrices de leur mari dans une entreprise familiale en 1980, l'adoption d'une loi sur le patrimoine familial en 1989, l'accès au crédit pour leurs membres travailloses au foyer, avec la carte Affinités-Visa-Desjardins-AFEAS en 1991, la sauvegarde du principe du revenu individuel dans le calcul des prestations aux aînés en 1998 et la production, en 1996, d'une oeuvre collective représentant les réalisations des membres AFEAS depuis trois décennies, la «Murale collective».

En plus de ces grandes victoires collectives, l'une des plus grandes réalisations de l'AFEAS, et que d'aucunes pouvaient constater sur place, c'est la prise de parole des femmes. Cette association est une véritable école, un centre de formation. Les femmes présentes ont étudié 26 propositions avec ordre et méthode. Elles prenaient la parole, formulant des propositions, posant des questions. Elles avançaient leurs idées avec clarté et précision. Les femmes n'ont plus peur du micro, non plus que des grandes salles et des personnalités. Elles ont confiance en elles et en leurs idées. Elles sont patientes, disciplinées, c'est incroyable. Chez les hommes, deux sujets peuvent les tenir rivés à leur

siège: la possibilité de gains financiers ou la crainte de perte de pouvoir. Autrement, ils ont peu de résistance comparativement aux femmes.

Si tout le déroulement de cette importante assemblée baignait dans l'huile, c'est que les tâches de chacune des responsables étaient clairement définies et elles se faisaient toutes un point d'honneur de s'en acquitter du mieux qu'elles pouvaient.

Malgré tout, l'AFEAS vit des problèmes depuis plusieurs années: la baisse dramatique du membership. Quand cette association est née, les femmes au foyer étaient majoritaires. Aujourd'hui,

la majorité des femmes travaillent à l'extérieur, à moins d'être à la retraite ou malades. S'il existe encore des femmes qui choisissent d'être à la maison, elles sont beaucoup moins nombreuses. Alors l'AFEAS doit réviser ses façons de faire pour attirer les jeunes femmes.

Elle a envisagé deux moyens dont le changement de logo. Ce nouveau logo se veut un signe majeur de la volonté de l'AFEAS qui vise clairement à se positionner comme le plus puissant moteur de changement social en faveur de la reconnaissance et de la promotion du rôle de la femme. L'Afeas - qui s'écrit maintenant ainsi - est en mouvement et le logo symbolise sa présence dans l'action.

Les activités Femmes d'ici sont le deuxième moyen. Ces activités doivent être colorées par de nouveaux modèles d'intervention et d'action susceptibles d'intéresser les Québécoises. Elles sont invitées à développer leurs activités en tenant compte d'une stratégie de marketing social et de financement de l'Afeas. Ces activités doivent réduire la partie administrative, être variées, présentées de façon dynamique à des heures et dans des lieux convenant à ces nouvelles clientèles. Elles doivent prendre en compte des marchés cibles, un choix judicieux du type d'action, une attention aux communications, une iden-

tification de personnalités à associer aux activités Femmes d'ici et l'établissement de partenariats dans le milieu.

Ce choix de logo a beaucoup enthousiasmé les femmes de l'Afeas. Elles y ont vu un signe de détermination de la part de leurs dirigeantes. On sentait que de se faire dire qu'elles sont en train de devenir le plus puissant moteur de changement social leur donnait à toutes une énergie. Quant aux activités Femmes d'ici, on ne peut que se réjouir d'une adaptation des modèles et contenus des réunions pouvant mieux répondre aux attentes d'une clientèle qui est différente et dont les besoins ont changé.

Ce qui laisse un peu perplexe, c'est que dans ce virage, l'Afeas d'une part se positionne comme le plus puissant moteur de changement social en faveur de la reconnaissance et de la promotion du rôle de la femme, et, d'autre part, en aucun moment elle ne fait allusion aux partenariats à établir avec les autres groupes de femmes. Ses partenariats semblent plus orientés vers le monde des affaires. Il serait important que ces nouvelles orientations ne changent rien aux rapports qu'elle a jusqu'à maintenant entretenus avec l'ensemble du mouvement des femmes qui est, lui, un puissant moteur de changement en faveur des femmes.



Nicole DORIN

Tribune libre

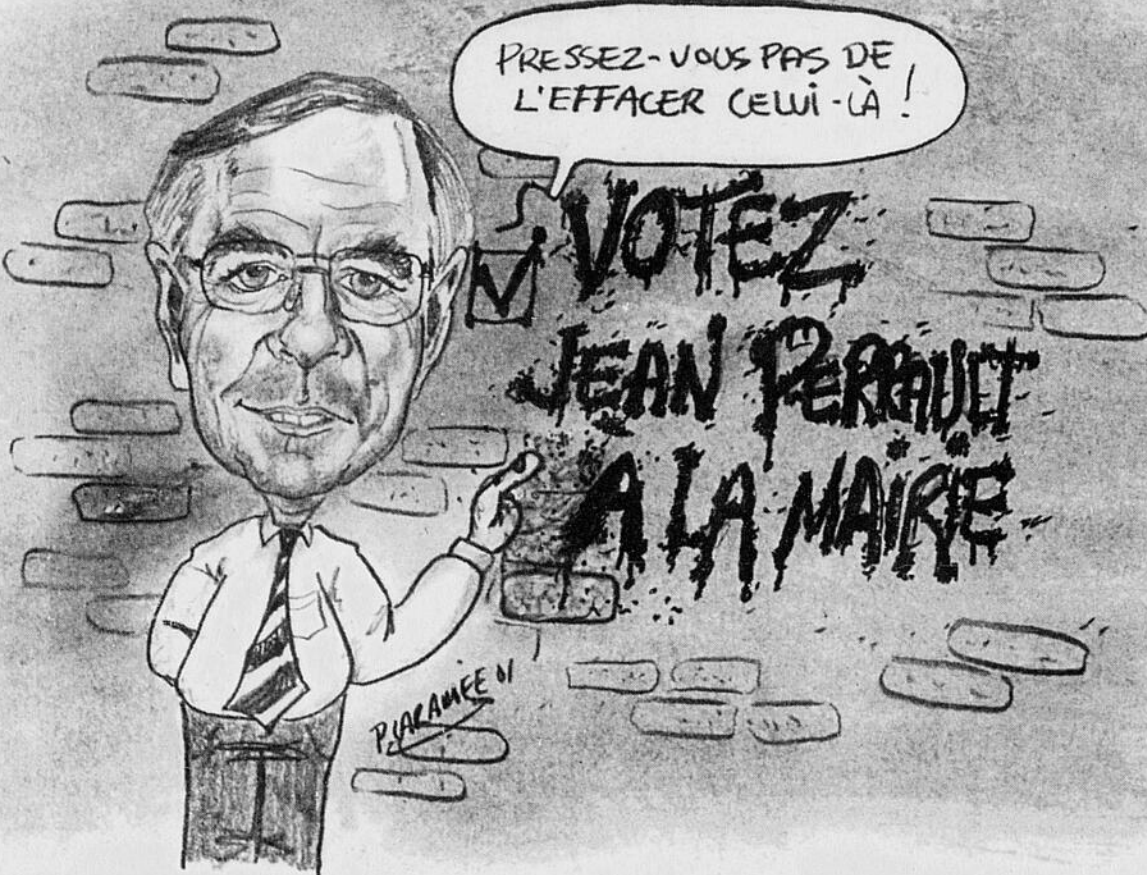
Un boulevard Queen impraticable

À fin de faire suite à l'article paru dans la rubrique «Opinions», je tiens à remercier M. Sylvain Couture du poste de Cookshire pour avoir agi si rapidement dans le nettoyage du nouvel accotement de la route 108. Celui-ci m'a informé que les travaux n'étaient pas terminés mais qu'il allait faire en sorte que le balayage soit exécuté dans la journée même. Il est bon de faire des demandes et de cesser de croire que tout s'arrangera par la force des choses. Cependant, je ne sais pas si nos élus à la Ville de Sherbrooke seraient aussi efficaces pour faire la même chose avec certaines de nos rues...

Je donne en exemple le boulevard Queen menant à Bromptonville. Il est impensable de rouler le moins en sécurité sur cette portion de route empruntée par les camions, un nombre impressionnant de voitures, etc... C'est dommage car il ya de quoi se régaler en roulant vers Saint-Denis-de-Brompton, Racine et Valcourt puisque la route est magnifique.

On ne peut pas se contenter de rouler sur les pistes cyclables que vous avez fait aménager car nos vélos ne sont pas construits en conséquence. Nous avons besoin de la route pour pratiquer notre sport et ce n'est pas en sillonnant la rue Esplanade ou l'anneau Sylvie Daigle que vous allez nous rassasier. Le cyclisme rapporte à notre ville et notre région et nos taxes peuvent servir à cette portion d'activités de plus en plus populaire.

Alors, Mesdames et Messieurs du conseil municipal, offrez-nous autre chose que de la «planche à laver», des trous d'égouts et de l'asphalte toute cassée... C'est à vous de faire vos preuves afin de nous doter d'un circuit sécuritaire.

Benoit Laliberté
Cycliste

Document

La décriminalisation du cannabis: la vraie mesure?

Sujet chaud, de controverse, d'anxiété et d'actualité!!! Depuis quelques mois, les médias, les gouvernements et un peu monsieur et madame Tout-le-Monde abordent le sujet en se forgeant une opinion sur cette question délicate. Pour certains, la décriminalisation ou la légalisation seraient une bonne affaire alors que pour d'autres, cela demeure et sera toujours la pire des solutions. Depuis la fin juillet 2001, les médecins peuvent prescrire en toute légalité de la marijuana à certains de leurs patients. Est-ce le premier pas vers la décriminalisation?

Il n'est pas évident de se prononcer sur le sujet que l'on est pour la décriminalisation sans se mettre à dos une partie de la population. Dire ouvertement que l'on est pour la légalisation ou la décriminalisation risque d'être interprété, de manière pernicieuse. Comme travailleur social auprès des jeunes et des familles et spécialisé en prévention des toxicomanies depuis près de 10 ans, les gens me questionnent à cet effet de plus en plus souvent. Comment être objectif?

(...)Depuis quelques années, nous remarquons une plus grande tolérance sociale; des sondages indiquaient dernièrement que 47% des Canadiens seraient favorables à la légalisation de la marijuana. C'est en tout cas ce que révèle un sondage réalisé par le quotidien Globe and Mail à la fin mai 2001. Quant au Québec, c'est plus de 50% qui seraient prêts à décriminaliser la consommation de cannabis pour usage personnel. Il n'est pas étonnant alors que de plus en plus d'hommes politiques canadiens souhaitent débattre de la question.

Le débat est au moins lancé! Lancer peut être tout croche mais au moins on

en parle! Que ce soit l'Association péquiste régionale de Laval qui proposait la décriminalisation lors d'un congrès pour changer d'idée le lendemain! Ou encore le chef du parti conservateur Joe Clark qui est pour la décriminalisation. Le chef néo-démocrate Howard Hampton de l'Ontario est également d'avis que la possession simple ne devrait pas être considérée comme un crime et que les chefs de police eux-mêmes ont demandé la décriminalisation. La ministre fédérale de la Justice, Anne McLellan, a déclaré qu'elle était «très ouverte» à un débat sur la possibilité de légaliser la marijuana, ou tout au moins de la décriminaliser, au Canada. Le sujet est tellement chaud que le Premier ministre Jean Chrétien quant à lui refuse de prendre position sur la décriminalisation de la marijuana, mais il n'écarte pas pour autant cette possibilité.

Pourtant, la décriminalisation quant à elle ne parviendra jamais à arrêter la contrebande. Selon la professeure Line Beauchesne du département de criminologie de l'Université d'Ottawa et l'auteur de nombreux articles sur la légalisation des drogues la décriminalisation: si elle offre l'avantage de diminuer les contrôles policiers abusifs et permet une certaine intégration sociale des consommateurs de ces drogues, est une solution très limitée sur le plan de la promotion de la santé. Elle n'entraîne ni le contrôle de la qualité, ni l'amélioration des circuits de distribution des produits, ce qui permettrait la diminution des intoxications. La décriminalisation ne légitime pas non plus l'usage récréatif de drogues. La décriminalisation ne considère pas le consommateur comme une personne qui serait capable de régler sa consommation si elle était bien informée sur les produits, si la concentration de la substance était fai-

ble et sa qualité assurée, souligne madame Beauchesne.

Il est évident que si les lois actuelles avaient donné des résultats et que le simple fait de dire non à la drogue aurait eu un impact important, nos gouvernements n'oseraient même pas entendre parler de décriminalisation. Des milliards de dollars dépensés en répression en Amérique du Nord ne sont pas venus à bout des choix qu'adoptent de nombreux jeunes et adultes quant à la consommation de cannabis.

(...)Des études bien documentées ont démontré que les lois actuelles peuvent tout au plus diminuer le taux de consommation de drogues spécifiques. Ces études démontrent également que rien ne prouve que la restriction d'un produit ne provoque pas tout simplement le transfert vers d'autres drogues, parfois beaucoup plus dangereuses. En effet, dans ma pratique, j'ai constaté à plusieurs reprises que l'absence de cannabis par exemple pouvait amener des consommateurs et plus particulièrement les jeunes à essayer des produits beaucoup plus nocifs tels que des produits hallucinogènes puissants comme le LSD ou d'autres substances dangereuses comme des produits volatils (colle aérosols, essence, etc.). Un individu et même un jeune qui fait le choix de prendre des drogues, en trouvera peu importe si la police effectue des descentes. (...)

Entre-temps, la consommation de drogues illégales n'a pas diminué. En effet, entre 1991 et 1996 en Outaouais québécois (comme partout au Québec d'ailleurs), il y a eu une recrudescence de la consommation de cannabis et d'hallucinogènes chez les jeunes. Selon l'étude de Deschênes Style de vie des jeunes du niveau secondaire (Direction de la santé publique de l'Outaouais,

1996), chez les 12-13 ans, la proportion d'usagers occasionnels de cannabis s'est multipliée par sept en cinq ans entre 1991 et 1996, passant de 0,7% à 7,3%, alors que chez les 14-15 ans la proportion est passée de 1,8% à 10,2%.

Comment expliquer cette augmentation? 1) tolérance sociale accrue 2) une plus grande tolérance parentale 3) un plus grand nombre de parents consommateurs de cannabis 4) une prévention inadéquate ou improvisée? Une chose est certaine, la drogue fait moins peur qu'il y a 20 ans.

Tous ces enjeux et débats entourant le cannabis perdureront sûrement quelques décennies encore. En attendant, une chose demeure: la marginalisation des consommateurs et plus particulièrement des jeunes qui se font prendre à en consommer. En effet, de tous les débats sur la décriminalisation, rares sont ceux qui abordent la question sous l'angle des motifs individuels des personnes qui décident de faire l'utilisation des produits du cannabis. Les débats tournent constamment sur les bandes criminalisées, les narcotrafiquants ou encore sur l'impact auprès des jeunes.

Entre-temps, les consommateurs doivent continuer à jouer aux criminels. Et, lorsqu'un de ceux-ci se fait prendre alors là, toute la batterie répressive se met sur leur dos. La batterie répressive ça veut dire plein de choses, surtout pour un jeune qui ne consomme qu'occasionnellement (comme la grande majorité d'ailleurs) de ces produits du cannabis. Les écoles secondaires ont pratiquement toutes des politiques très sévères en matière de drogue et où il est indiqué clairement les mesures de contrôle et d'expulsion des élèves pris à consommer ou à vendre des drogues. Ayant travaillé en milieu scolaire pendant quatre ans à titre d'éducateur en

prévention des toxicomanies, j'ai constaté l'intolérance du milieu scolaire envers ceux qui consomment des drogues, qu'ils soient des consommateurs occasionnels ou abusifs.

Étiqueter un jeune de criminel ou de toxicomane en le pointant du doigt ou encore en l'expulsant carrément de l'école peut avoir des effets psychologiques à très long terme. Comme monsieur et madame Tout-le-Monde, la grande majorité de consommateurs de cannabis (jeunes et adultes) sont aussi des gens respectables, honnêtes et intelligents. Les traiter de criminels est une atteinte à leur dignité. Les études sur les caractéristiques des consommateurs des drogues sont nombreuses et font référence beaucoup plus au développement psychosocial, aux valeurs et aux motifs de ceux qui consomment qu'aux attributs d'honnêteté et d'intelligence de ceux-ci.

Maurice Hotte, travailleur social
spécialisé en prévention
des toxicomanies
S.O.S. Contact Al-To inc
M-Ado jeunes de Buckingham

Opinions

VOUS VOULEZ NOUS ÉCRIRE?
redaction@latribune.qc.ca

La Tribune
1950, rue Roy
Sherbrooke, J1K 2X8

Télécopieur 564-8098

Faits divers

Quatre suspects
arrêtés pour vol

SHERBROOKE (psj) - Dans le dernier droit de la fin de semaine, les patrouilleurs du Service de police de la région sherbrookoise ont retiré de la circulation quatre suspects dans trois affaires de vols.

Dans un cas, un témoin a assisté à un vol de véhicule qu'il a aussitôt signalé au SPRS... sauf que les deux lascars n'ont volé la voiture qu'une minute et l'ont abandonnée à l'endroit où ils l'avaient prise, dans le secteur de la rue Marchant, à Sherbrooke.

Peut-être ont-ils rapidement changé d'idée en chemin?

Sauf que le vol a été commis. Un des suspects, âgé de 19 ans, a été retracé à vélo rue King Ouest alors que le second, un récidiviste pur et dur, a été retrouvé sous un véhicule, sur une propriété privée, rue du Québec, non loin de la rue King.

Ce dernier, âgé de 36 ans, qui a déjà un dossier long d'ici à hier et jusqu'à demain, sera accusé de vol de véhicule, d'intrusion sur une propriété et de bris de probation.

Un autre voleur, âgé de 31 ans, a été cueilli dans le grenier du restaurant L'Arlequin, rue Belvédère Sud, à Sherbrooke.

Le déclenchement du système d'alarme, l'arrivée rapide des policiers puis celle du propriétaire ont permis l'arrestation du suspect qui était toujours en possession du butin volé.

Un autre homme, âgé de 39 ans, a également été appréhendé rue des Roseraies, à Ascot, concernant une introduction avec effraction. Outre ce délit, une accusation de menaces de causer des voies de fait aux policiers devait être déposée contre lui.

À une étincelle d'arrêter
des pyromanes

SHERBROOKE (psj) - Les patrouilleurs de nuit du Service de police de la région sherbrookoise sont venus à une étincelle près d'appréhender l'homme qui pourrait être à l'origine d'au moins trois incendies de nature criminelle au cours d'autant de nuits de la dernière fin de semaine.

Dans la nuit de vendredi à samedi de même qu'au cours de la nuit de samedi à dimanche, deux incendies ont été allumés dans le même wagon, Terrasse CPR, sur le plateau Belvédère, à Sherbrooke.

Il est question de dommages de 5000 \$.

Par ailleurs, au cours de la nuit de dimanche à hier, vers 0 h 20, un incendie a été allumé dans un conteneur à déchets, au parc Camirand, à l'extrémité de la rue du même nom.

Les policiers ont presque réussi à appréhender ce qui avait probablement allumé cet incendie.

Étant donné la proximité des lieux à savoir la Terrasse CPR et le parc Camirand, il y a tout lieu de croire qu'il s'agit du même individu.

Les 48 prochaines heures critiques

Pierre Saint-Jacques
SHERBROOKE

Les prochaines heures seront déterminantes pour la survie ou non d'un homme, âgé de 40 ans, de Stoke qui repose dans un état critique au CHUS, à Fleurimont.

L'homme a été blessé accidentelle-

ment par le crochet d'un câble qui a cédé dans la cour d'une entreprise privée, route 212, à Eaton, dimanche soir, à 20 h 52.

C'était une visite de courtoisie que l'homme rendait au courtier en transport pour lequel il travaille, question de tenir une jasette amicale.

L'accident s'est produit alors que l'on s'affairait à vider de son contenu

de palettes de tuiles de céramique la boîte d'un camion.

Un chariot s'appretait à lever une palette et à la sortir de la remorque quand le câble a cédé et que le crochet a heurté l'homme.

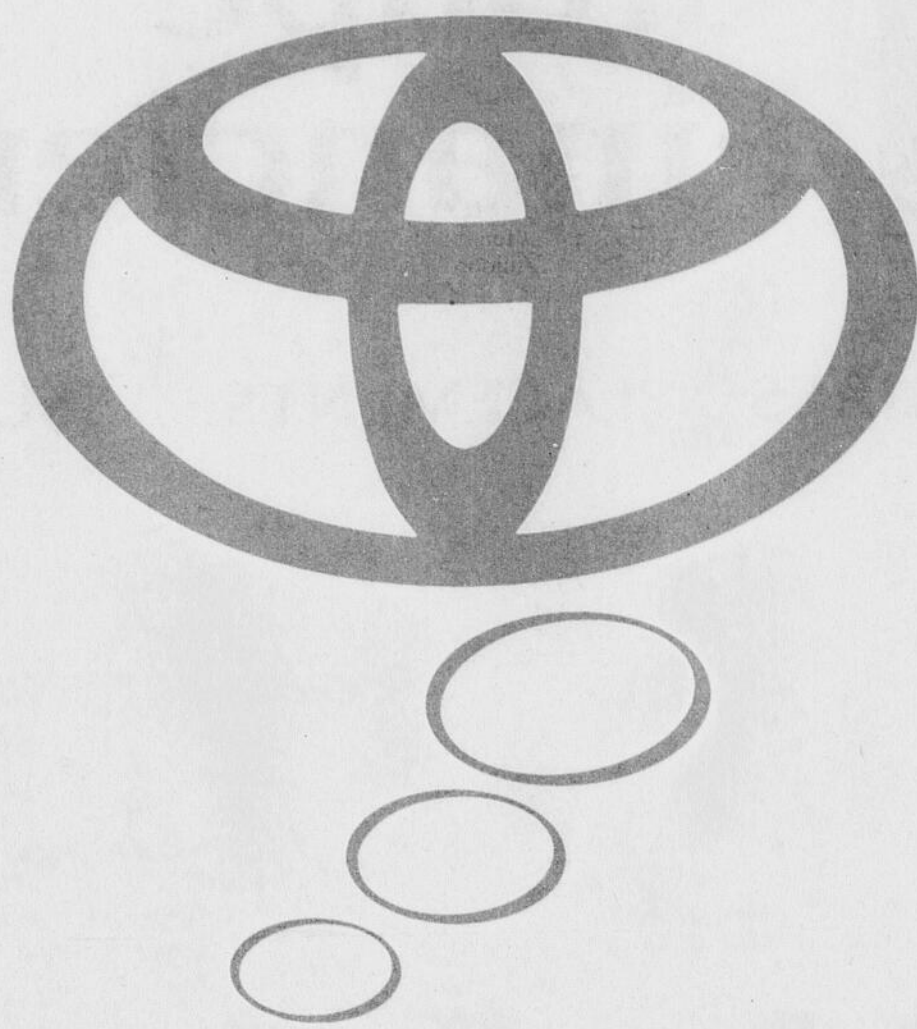
Conscient malgré la gravité des blessures, il a été transporté au CHUS de Fleurimont où il a subi une délicate intervention chirurgicale qui s'est étalée sur plusieurs heures.

Les deux prochaines journées sont cruciales pour la survie de l'homme.

Des patrouilleurs de la Sûreté du Québec du poste de la MRC du Haut-Saint-François se sont rendus sur place.

Étant donné que le grave accident s'est produit sur un lieu de travail, des enquêteurs de la CSST ont reçu le mandat d'en établir les circonstances.

BONS TAUX. BONS PRIX. BON TEMPS.



LIQUIDATION
TOYOTA
EN TÊTE

Sienna plus 2001
299\$

par mois location 48 mois¹
comptant de 5475\$

transport et préparation inclus

option 0 \$ comptant également disponible à la location

OU OBTENEZ
0,9%

DE FINANCEMENT
À L'ACHAT POUR 36 MOIS²



- Moteur V7-1V6 3,0 litres de 210 ch
- Véhicule à faibles émissions (LEV)
- Consommation AUTOMATIQUE : 12,4/8,8 L/100 km ville/route**
- Capacité de remorquage : 1587 kg (3500 lb)
- Deux portières latérales arrière coulissantes
- Banquette arrière divisée 50/50 rabattable, amovible, coulissante et inclinable
- Radiocassette AM/FM/CD, 4 haut-parleurs
- Climatiseur jumelé

Groupe Valeur Plus inclus

- Régulateur de vitesse
- Glaces et verrous de portières assistés
- Éclairage d'accueil
- Maintenance temporaire du courant
- Retroviseurs extérieurs à télécommande assistée
- Graphique aux revêtements latéraux
- Immobilisateur de moteur
- Dispositif « oubli de clé »

Gagnante du trophée Pyramide de la CAA 2001 pour la satisfaction globale des propriétaires dans la catégorie des mini-fourgonnettes³

Le nouveau
RAV4 2001

COMPLÈTEMENT REDESSINÉ

339\$

par mois location 48 mois¹
comptant de 2745\$

transport et préparation inclus
option 0 \$ comptant également
disponible à la location

OU OBTENEZ
5,9%

DE FINANCEMENT
À L'ACHAT POUR 36 MOIS²



- Moteur V7-1V6 2,0 litres de 148 ch
- Véhicule à faibles émissions (LEV)
- Consommation MANUELLE : 10,6/8,0 L/100 km ville/route**
- Traction intégrale
- Boîte de vitesse manuelle 5 vitesses
- Radio AM/FM/CD, 4 haut-parleurs

- Volant inclinable
- Garnitures de tableau de bord au fini métallisé
- Siège arrière divisé 50/50, rabattable, coulissant, dossier inclinable et appuis-tête réglables
- Pneu de secours grandeur normale

Highlander 2001

439\$

par mois location 48 mois¹
comptant de 5175\$

transport et préparation inclus
option 0 \$ comptant également
disponible à la location

OU OBTENEZ
5,9%

DE FINANCEMENT
À L'ACHAT POUR 36 MOIS²



- Moteur V7-1V6 3,0 litres de 220 ch
- Véhicule à faibles émissions (LEV)
- Consommation AUTOMATIQUE : 13,9/9,7 L/100 km en ville/route**
- Traction intégrale
- Régulateur de vitesse
- Climatiseur
- Freins assistés à disque aux 4 roues (ABS)
- Radiocassette AM/FM/CD, 6 haut-parleurs

- Verrous de portières, glaces et rétroviseurs chauffants assistés
- Banquette arrière divisée 60/40
- 2 coussins gonflables
- Volant inclinable
- Système d'accueil sans clé
- Immobilisateur du moteur
- Porte-bagages sur le toit

Toutes les Toyota comprennent l'assistance routière, un plein réservoir d'essence et des tapis protecteurs.

COWANSVILLE
Cowansville Toyota
263-8888

DRUMMONDVILLE
Toyota
Drummondville
477-1777

GRANBY
Estrie Toyota
378-8404

MAGOG
Toyota Magog
843-9883

RICHMOND
Toyota Richmond
826-5923

SHERBROOKE
Relais Toyota
563-6622

VICTORIAVILLE
Toyota Victoriaville
758-8235

TOYOTA Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada Inc. SUR APPROBATION DE CRÉDIT PAR CRÉDIT TOYOTA. Immobilisation, assurances et taxes en sus. ¹ Offres de location au détail valables sur les modèles Sienna 2001 (ZF1965 BA), RAV4 (H420VM AA) et Highlander 2001 (H421AP AA) neufs en stock. Premier versement de 343,91 \$ (Sienna) / 390,08 \$ (RAV4) / 504,85 \$ (Highlander) taxes incluses et dépôt de sécurité de 350 \$ (Sienna) / 400 \$ (RAV4) / 525 \$ (Highlander) exigibles au moment de la livraison. Franchise annuelle de 24 000 km. Frais de 10¢ (Sienna et RAV4) / 15¢ (Highlander) du kilomètre excédentaire. ² Offre de financement à l'achat à 0,9 % par mois / 36 mois valable sur les modèles Corolla, Camry, Camry Solara et Sienna 2001 neufs en stock. Exemple de financement à l'achat de 15 000 \$ à 0,9 % : 36 versements de 422,47 \$, coût en intérêt de 208,92 \$, coût total de 15 208,92 \$. Offre de financement à l'achat à 5,9 % par mois / 36 mois valable sur les modèles RAV4 et Highlander 2001 neufs en stock. Exemple de financement à l'achat de 15 000 \$ à 5,9 % : 36 versements de 455,65 \$, coût en intérêt de 403,40 \$, coût total de 15 403,40 \$. ³ Pour les années-modèles 1998 à 2000 selon les résultats de l'édition 2000 du sondage de la CAA auprès des propriétaires de véhicules. ⁴ Le rabais aux diplômés peut différer selon le modèle. ⁵ Cotes de consommation (ville/route) basées sur l'année-modèle 2001 pour le moteur indiqué. Photos à titre indicatif seulement. Offres d'une durée limitée. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

Jusqu'à
1000 \$
de remise⁵

Fier
en
TOYOTA
VOTRE CONCESSIONNAIRE

53066

la Baie

RECTIFICATIF

Veuillez prendre note des corrections suivantes à apporter aux cahiers publicitaires Cuisine en fête et classe@part (B7-4) publiés en août 2001.

(B7-2)
PAGE 22.

La photo du soutien-gorge Première de WonderBra, modèle no 7404, n'aurait pas dû figurer parmi les modèles à 19,99 \$ de WonderBra.

(B7-4)
PAGE 6.

(Sur la photo) Blouson ReRun en molleton noir, pour garçon, tailles 8 à 16. Retard de livraison.

PAGE 21.

Chaussures ToGo, pour femme. On aurait dû lire : Ord. 59 \$.

PAGE 30.

Pantalon Dockers en sergé. On aurait dû lire : Pantalon à plis et à revers.

PAGE 31.

Polo ToGo en tricot orangé. On aurait dû lire : Haut à col cheminée. Ord. 45 \$. Solde 33,75 \$.

Notre clientèle voudra bien excuser ces erreurs et contretemps. 52916

Club de
Tennis
Memphrémagog
pour le plaisir... et pour la forme!

JOURNÉE
DES DAMES
TOUS LES
MARDIS

JUSQU'AU 11 SEPTEMBRE
50% DE RABAIS



- Sur leçons privées et semi-privées (membres seulement)
- Sur tarif d'accès à la piscine et au badminton

Ces privilèges sont accordés aux dames de 18 ans et plus de 7 h à 18 h

(819) 868-0444
10, ch. de la plage des Cantons
Canton de Magog

51780



RBC Groupe Financier^{mc}

SERVICES BANCAIRES • PLACEMENTS • ASSURANCES

On s'affiche peut-être
différemment, mais on continue
d'afficher les mêmes valeurs.



1901



1901-1962



1962-1974



1974-2001



2001

Nous modifions peut-être notre allure, mais notre engagement reste le même. Vos attentes comptent pour nous. Nous savons que vous recherchez une relation de confiance solide et une expertise fiable. Sans parler de la sécurité, de l'innovation et de la continuité que seule une institution d'envergure internationale, fidèle à ses racines, peut offrir.

En 1869, nous avons créé une banque régionale. En 1901, animés par la volonté de refléter la réalité et les espoirs des gens d'ici, nous sommes devenus la Banque Royale du Canada. Un siècle plus tard, notre groupe compte parmi les chefs de file nord-américains en matière de services bancaires, de placements et d'assurances. Nous avons fait du chemin. En cours de route, bien des choses ont changé. Mais nous n'avons jamais perdu de vue l'essentiel : notre avenir sera prometteur uniquement si celui de nos clients l'est. Et ça, ça ne changera jamais.

Pour en savoir plus, composez le 1 800 769-2599.